

Point 1 : la voirie intention prioritaire : réduire la vitesse

- 1.1 traiter les entrées du bourg
- ▨ 1.2 traiter la voirie entre rue des écoles et lotissement du verger
- ▨ 1.3 traiter la voirie rue des écoles
- ▨ 1.4 mettre en œuvre un cheminement doux entre parking du presbytère et place centrale
- ▨ 1.5 traiter la rue du 19 mars 1962
- 1.6 déplacer l'arrêt du bus
- ▨ 1.7 traiter la signalétique

